

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: PCH GRANULE

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: CH-2023-0020

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: CH-0031518-0004

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	5
5. Conditions générales d'utilisation	11
5.1. Consignes d'utilisation	12
5.2. Mesures de gestion des risques	12
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	12
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	13
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	14
6. Autres informations	14

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

PCH GRANULE Power chlor PCH granulé + pastille
--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	OCEDIS S.A.S
	Adresse	69 allée des peupliers Z.I de FETAN 01600 TREVoux France
Numéro de l'autorisation	CH-2023-0020 1-3	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	CH-0031518-0004	
Date de l'autorisation	29/08/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	17/11/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Hubei Xingrui
Adresse du fabricant	29 Changjiang road, Xiaoting - Yichang Chine
Emplacement des sites de fabrication	Hubei Xingrui - 29 Changjiang road, Xiaoting - Yichang Chine

Nom du fabricant

Haixing Eno Chemical Co., Ltd.

Adresse du fabricant

Haixing Economic Development Area, Haixing County - Hebei Province Chine

Emplacement des sites de fabrication

Haixing Economic Development Area, Haixing County - Hebei Province Chine

Nom du fabricant

Sinopec Jiangnan Salt & Chemical Complex

Adresse du fabricant

No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town, Hubei Province, China - Qianjiang city Chine

Emplacement des sites de fabrication

No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town, Hubei Province, China - Qianjiang city Chine

Nom du fabricant

Tohoku Tosoh Chemical Co., LTD

Adresse du fabricant

1-4-16, Ohama Yamagata 998-0064 Sakata City Japon

Emplacement des sites de fabrication

1-4-16, Ohama Yamagata 998-0064 Sakata City Japon

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active

1843 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium

Nom du fabricant

SOJITZ Europe PLC

Adresse du fabricant

25 RUE LOUIS LE GRAND 75002 Paris France

Emplacement des sites de fabrication

Hubei Xingrui Chemical Co, Ltd, 29 Changjiang road, Xiaoting and NO. 66-2 Xiating road, Xiaoting Dist, - Yichang Chine

Substance active	1843 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	REACH24H Consulting Group (Acting for Haixing Eno Chemical Co., Ltd. (China))
Adresse du fabricant	Paramount Court, Corrig Road, Sandyford Dublin 18 Dublin Irlande
Emplacement des sites de fabrication	Haixing Economic Development Area - Haixing County (Hebei Province) Chine
Substance active	1843 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	Sinopec Europa GmbH
Adresse du fabricant	Friedrich-Ebert-Anlage 49 60308 Frankfurt am Main Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town - Qianjiang city (Hubei Province) Chine
Substance active	1843 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	TOSOH Europe BV
Adresse du fabricant	Amstelplein 1 1096 HA Amsterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	1-4-16, Ohama Yamagata 998-0064 Sakata City Japon
Substance active	1843 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
Nom du fabricant	Chemoform AG (Acting for Nankai Chemical CO., LTD. (Japan))
Adresse du fabricant	Heinrich-Otto-Straße 28 73240 Wendlingen am Neckar Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	4-10-1, Sanbashidori 780-8010 Kochi-shi (Kochi) Japon

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		Substance active			65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	100

2.2. Type de formulation

other: solid: SG - Water soluble granule or ST - water soluble tablet or Briquette

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas respirer les poussières.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON (ToxInfo Suisse Tél: 145) /un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le contenu dans la conformité avec la réglementation locale/cantonale/nationale (voir détails dans les instructions d'élimination)

Éliminer le récipient dans la conformité avec la réglementation locale/cantonale/nationale (voir détails dans les instructions d'élimination)

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des piscines (privées): Traitement choc contre les micro-organismes

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Les produits sont ajoutés aux piscines privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement choc contre les micro-organismes.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Bactérie Nom commun: Bactérie Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Verser Description détaillée: -

	<p>Méthode d'application: Injection via un système doseur Description détaillée: -</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 10 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Bactéries et virus : 10 mg/L de chlore actif (temps de contact de 10 min)</p> <p>Taux d'application: 10 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Bactéries et virus : 10 mg/L de chlore actif (temps de contact de 10 min)</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3-3-4 kg).</p> <p>- Bidon en HDPE (1 kg).</p> <p>- Jerrican en PP (4 kg).</p> <p>- Seau en PP/PE (2-5-10 kg), en PP (1-2-3-4-5-10 kg), en HDPE (10 kg).</p> <p>Comme les produits sont classés corrosifs H314, un bouchon sécurité enfant et un sigle tactile sont requis pour les emballages des produits à usage non professionnel</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>- Traitement choc sans système de dosage :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40g/L. o Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche.
--

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs
- Ne pas permettre la ré-entrée dans la piscine avant que la concentration en chlore actif ne revienne à la dose continue (1,4 mg/L)

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des piscines (privées) : Traitement choc contre les algues

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Les produits sont ajoutés aux piscines privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement choc contre les algues vertes. La dose d'application du produit ajoutée dans la piscine dépend de la qualité de l'eau (ex. en fonction de la turbidité).

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Algues Vertes
Nom commun: Algues vertes
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur
Extérieur

Méthode d'application: Verser

Méthode(s) d'application

Description détaillée:

-

Méthode d'application: Injection via un système doseur
Description détaillée:

-

Taux et fréquences d'applicationTaux d'application: 10-15 mg/L de chlore actif
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:
10-15 mg/L de chlore actif

Délai d'action: 48H

Taux d'application: 10-15 mg/L de chlore actif
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:
10-15 mg/L de chlore actif
Délai d'action: 48H**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg).

- Bidon en HDPE (1 kg).

- Jerrican en PP (4 kg).

- Seau en PP/PE (2-5-10 kg), en PP (1-2-3-4-5-10 kg), en HDPE (10 kg).

Comme les produits sont classés corrosifs H314, un bouchon sécurité enfant et un sigle tactile sont requis pour les emballages des produits à usage non professionnel

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Recommandation d'usage :
 - o 10 mg/L de chlore actif pour une eau modérément verte (104 CFU/mL)
 - o 15 mg/L de chlore actif pour une eau très verte (105 CFU/mL)
- Si le niveau de contamination et / ou la charge organique est / sont inconnus, le traitement pourrait être réalisé en deux temps: si une première dose de 10 mg / L n'est pas suffisante pour atteindre une eau visuellement satisfaisante dans les 48 h, une deuxième dose de 5 mg / L peut être ajoutée.
- Traitement choc sans système de dosage :
 - o Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40g/L
 - o Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs.

Ne pas permettre a ré-entrée dans la piscine avant que la concentration en chlore actif ne revienne à la dose continue (1.4 mg/L).

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des piscines (privées) : Flux continu

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Les produits sont ajoutés aux piscines privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement en flux continu.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactérie
Nom commun: Bactérie
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Virus
Nom commun: Virus
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Algues vertes
Nom commun: Algues vertes
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur
Extérieur
Intérieur/Extérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Versement ou injection via un système doseur ou application manuelle
Description détaillée:
-

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 1,4 mg de chlore actif/L
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:
1,4 mg de chlore actif/L (sans agents stabilisant)

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg).
- Bidon en HDPE (1 kg).
- Jerrican en PP (4 kg).

- Seau en PP/PE (2-5-10 kg), en PP (1-2-3-4-5-10 kg), en HDPE (10 kg).

Comme les produits sont classés corrosifs H314, un bouchon sécurité enfant et un sigle tactile sont requis pour les emballages des produits à usage non professionnel.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Traitement périodique avec des tablettes ou des granulés et système de dosage :
 - Maintenir en permanence un taux de chlore actif à 1,4 mg/L.
 - Traitement périodique sans système de dosage :
 - o Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche
- En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40g/L
- o Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs jusqu'à la complète dissolution du produit en cas de versement manuel.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Le traitement doit être effectué à un pH compris entre 6.8 et 7.4.
- Les doses d'emploi du produit (dilution, quantité de produit à mettre dans la piscine,...), devront figurer clairement sur l'étiquette afin de garantir l'efficacité du produit pendant son application.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Utiliser ce produit exclusivement pour traiter l'eau des piscines reliées à un réseau d'eaux usées. Ne pas déverser l'eau des piscines directement dans les eaux de surfaces.
- Produits granulés et tablettes : utiliser un outil avec une poignée (comme une cuillère ou une pince) pour transférer le produit. Cet outil doit être fourni avec l'emballage et ne doit pas être au contact du produit (il ne doit pas être stocké à l'intérieur de l'emballage). Le transvasement doit être évité.
- Attendre la complète dissolution du produit avant de toucher le système doseur, le skimmer ou le réservoir.
- Eviter les éclaboussures durant le mélange et chargement et l'application du produit pré-dissout dans le seau.
- Se laver les mains après utilisation du produit.
- Eviter le contact avec les yeux et la peau.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) :

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

Enlever tous les vêtements contaminés.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison (ToxInfo Suisse Tél: 145) /un médecin

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 145 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin :

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH> 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche.

En cas de symptômes: Appeler un centre antipoison (ToxInfo Suisse Tél : 145) / un médecin.

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison (ToxInfo Suisse Tél : 145) /un médecin.

Informations au personnel de santé / au médecin :

Initier les mesures de premiers secours si nécessaire, puis appeler un centre antipoison. Traitement spécifique : (si applicable)

- En cas d'inhalation de poussières : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison (ToxInfo Suisse Tél : 145) ou appeler le 112.

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 145/112.

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le contenu / le récipient partiellement vide dans un centre de collecte pour déchets spéciaux ou le remettre au point de vente. Après utilisation conforme aux instructions du produit, éliminer le récipient.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 20 mois.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Stocker dans un endroit sec.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autres informations

-